

## ABONNEMENT

**Saumur**  
 Un an . . . . . 25 fr.  
 Six mois . . . . . 13  
 Trois mois . . . . . 7

**Poste**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 9

## On s'abonne

**A SAUMUR**  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste  
 et chez tous les libraires

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . . 20  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers — . . . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

**A PARIS**  
**A L'AGENCE HAVAS**  
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 19 OCTOBRE

## LES RURAUX

« Peut-on citer une loi républicaine qui ait amélioré le sort du paysan? Cependant, la situation devient chaque jour plus critique: la misère chasse vers les villes les travailleurs ruraux; en même temps que les campagnes se dépeuplent, les centres industriels souffrent de l'excès de bras. Entrevoit-on seulement une solution à ce mal croissant, qui produit l'anémie et la démoralisation sociales? Y a-t-il un projet de loi en cours de discussion? La masse colossale des cahiers du peuple contient-elle un programme vraiment pratique sur la question agricole? »

De qui donc est cette citation?

Chez qui ce reproche sanglant, adressé au gouvernement actuel, de N'AVOIR RIEN FAIT, absolument RIEN, pour les populations des campagnes, de les avoir constamment négligées ou abandonnées?

Qui donc constate ainsi, avec amertume et indignation, QU'AUCUNE LOI RÉPUBLICAINE N'A AMÉLIORÉ LE SORT DU PAYSAN?

Sans doute, on pourrait croire, tout d'abord, que l'auteur de ces constatations et de ces reproches est un affreux réactionnaire, un ennemi acharné de la forme républicaine.

Eh bien! non, le journal parisien qui parle aussi franchement et aussi rudement, c'est la Justice, dont le rédacteur en chef est Pelletan et le directeur M. Clémenceau.

C'est le journal radical par excellence.

## A LA CHAMBRE

Dès leur rentrée, nos députés paraissent fort embarrassés. Leur attitude indécise révèle bien l'irrésolution qui domine dans le gouvernement et dans le parti républicain.

Aussitôt après lecture du décret d'ouverture, M. Floquet a énuméré les demandes d'interpellation dont il était saisi: interpellation de M. Dupuy-Dutemps et de M. Henri Després, sur la grève de Carmaux; interpellation de M. Basly, sur les incidents survenus dans le bassin houiller de Lens; interpellation de M. Pontois sur l'inconvenance du préfet des Deux-Sèvres envers un représentant du pays; interpellation de M. Hubbard sur l'assainissement de la Seine, etc.

Le président du Conseil a déclaré que le gouvernement se tenait à la disposition de la Chambre et qu'il acceptait la discussion immédiate des interpellations sur la grève de Carmaux.

Les débats se sont donc engagés immédiatement. Ils ont été en général lourds et ternes.

L'arbitrage obligatoire, sans déchéance des Compagnies et sans mesures de haute police, telle a été la solution, proposée par M. Loubet, de la grève de Carmaux comme des futures grèves.

M. Loubet n'a recueilli que de rares applaudissements — du côté de l'extrême gauche. — Mais, à en juger par l'impression générale qui se manifestait dans les couloirs, après des in-

terventions de MM. Millerand et Baudin, du baron Reille, de M. Goujon, le ministère comptait bien sortir sain et sauf de cette première échauffourée.

L'arbitrage « obligatoire » — ce qualificatif devient décidément la panacée universelle sous ce régime républicain dont la liberté était revendiquée comme la plus belle parure! — l'arbitrage obligatoire sera donc la solution de cet incident si tristement prolongé par les menées socialistes.

## COLONISATION DU DAHOMEY

Il était à prévoir que les partisans de la politique coloniale ne laisseraient pas échapper l'occasion de la conquête du Dahomey sans tenter de nous embarquer dans une nouvelle histoire tonkinoise!

C'est Reinach qui, le premier, a ouvert le feu, en demandant que « le Dahomey soit séparé en petites principautés, placées chacune sous l'autorité d'un résident français ». Reinach, qui a une foule de Lanessans opportunistes à caser, trouverait là une excellente occasion de les faire vivre tranquillement de nos rentes.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul mobile qui fasse agir ainsi ce Sémite colonisateur.

On retrouve, en effet, au Dahomey une des tribus juives qui se sont dispersées un peu partout.

Voyez-vous maintenant l'idée de Reinach: pour rétablir le lien entre les Juifs d'ici et leurs pères de là-bas, il demande que chaque année la France y fasse mourir quelques milliers de ses soldats!

On pourrait tout d'abord rappeler à Reinach qu'il vend la peau de l'ours vraiment un peu tôt!

Le Dahomey est, en effet, loin d'être pris, et Behanzin n'est malheureusement pas encore sur le point de se rendre.

Assurément, nous n'en pouvons revenir avant d'avoir châtié ce roitelet nègre; mais cette besogne accomplie, et le drapeau une fois dégagé, il ne nous restera plus rien à faire dans cette région maudite, où tout Européen est destiné à périr au bout de quelques années de séjour.

Coloniser le pays! dit Reinach, mais comment coloniser un pays tout à fait inhabitable, et où la route centrale est impraticable pendant dix mois de l'année?

Pour arriver au cœur du pays, il faut traverser des étendues immenses de marais fangeux et pestilentiels.

Kana, la Ville Sainte elle-même, est entourée d'un brouillard de miasmes mortels pour tout Européen qui s'aventurerait de son côté.

Les blancs qui habitent la côte ne peuvent y demeurer plus de deux ans sans venir rétablir dans nos climats leur santé ébranlée!

L'idée de Reinach peut être d'un excellent Sémite, elle n'est pas digne d'un homme qui a la prétention de songer aux intérêts de la France.

Elle a pu avoir du succès dans des synagogues, espérons qu'elle n'en aura pas autre part!

## INFORMATIONS

## UNE MENACE

A peine arrivé de Carmaux et quelques heures avant que s'engageât à la Chambre la discussion de l'interpellation, M. Pichon écrivait dans la Justice:

« S'il arrivait que, par méconnaissance de la question, par aveuglement, inertie ou parti-pris réactionnaire, il y eût une déception pour les grévistes de Carmaux, les événements les plus graves, les plus inquiétants, seraient à craindre. Et cela grâce, en premier lieu, aux prétentions outrecuidantes de l'une des sociétés les plus anti-républicaines, de l'un des monarchistes les plus militants de France. Nous tenons à le dire nettement d'avance et à dégager entièrement notre responsabilité. »

## LES INDEMNITÉS MUNICIPALES

M. Antonin Proust va déposer une proposition tendant à modifier la loi municipale de 1884, en vue de donner à tous les Conseils municipaux la faculté d'allouer à leurs membres et aux maires et adjoints des indemnités ou frais de représentation, de manière à éviter le retour d'incidents analogues à celui de Carmaux.

## LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON

C'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons que, contrairement aux bruits qui ont couru, la santé du maréchal de Mac-Mahon est excellente et qu'il restera jusqu'à la fin de janvier dans son château de la Forest, dans le Loiret, où il chasse actuellement avec le plus grand entrain.

## LE CONGÉ DU BOURREAU

M. Deibler a reçu, au terme d'octobre, congé pour le mois de janvier.

Sa présence effrayait les locataires, qui craignaient qu'on ne le fasse sauter avant les exécutions d'anarchistes, pour sauver la vie à ceux-ci.

Depuis 25 ans, a dit la concierge, nous n'avons jamais eu de locataire plus convenable.

## AU DAHOMEY

Un journal publie la note suivante sur les événements du Dahomey:

« Nous n'avons rien de nouveau du Dahomey par voie officielle.

« Mais nous savons qu'un grand armateur du Havre, M. Accel, a reçu de la Compagnie Fraissinet une communication d'après laquelle notre corps expéditionnaire aurait rencontré, du côté de Kana, une résistance inattendue.

« Nous ne voulons pas dire que le colonel Dodds ait éprouvé un échec, mais certainement les choses n'ont pas marché comme il l'espérait. »

D'un autre côté, une dépêche chiffrée adressée à une agence commerciale, et dont le gouvernement a reçu communication, annonce que Kana aurait été enlevé et Behanzin capturé.

## ÉTRANGER

GRÈCE ET ROUMANIE. — Les relations diplomatiques entre la Grèce et la Roumanie viennent d'être rompues.

Le sujet de la querelle est une question fiscale. Un sujet roumain, M. Zappas, établi en Grèce, mort il y a déjà quelques années, avait fait un testament par lequel il attribuait toute sa fortune, une vingtaine de millions à peu près, à son pays natal, sous forme de legs à différents établissements d'instruction ou de charité.

Le gouvernement grec, toujours à court d'argent, fut navré de voir tout cet argent s'écouler au dehors, et comme les biens de M. Zappas se trouvaient en Grèce, il souleva des difficultés d'exécution sous forme de revendications fiscales.

Le gouvernement roumain, après avoir longtemps négocié et temporisé, vient de perdre patience et il s'en est suivi une rupture complète.

Espérons que le conflit n'ira pas plus loin et qu'une cote mal taillée réussira à remettre d'accord les deux Etats balkaniques.

## LA REINE D'ESPAGNE MARRAINE

L'Imparcial de Madrid commente ainsi la nouvelle annonçant que la Régente avait accepté d'être la marraine de la dernière fille de l'empereur d'Allemagne:

« Les relations entre la France et l'Espagne sont dans le même état qu'auparavant.

« Il est évident que l'acte de la Régente, bien qu'ayant une immense importance, n'est pas suffisant pour altérer les relations de l'Espagne avec quelque nation que ce soit.

« L'empereur d'Allemagne ayant eu cette attention, la Régente ne pouvait pas refuser; mais cela ne signifie nullement que les tendances politiques ou commerciales doivent être accentuées dans un sens déterminé. »

## BULLETTIN FINANCIER

Paris, le 18 octobre 1892.

La Bourse est en meilleures dispositions. Elle escompte l'effet d'un vote de confiance sur l'interpellation au sujet de Carmaux.

Le 3 0/0 remonte à 99.10 et reste à 99.02. Le 4 1/2 est à 106.05.

La Rente Italienne se maintient en grande fermeté à 92.65. Les élections sont prochaines, elles se feront sur la question budgétaire, or tout le monde veut l'équilibre; on diffère seulement sur les moyens.

L'Extérieure reste offerte à 64 1/32.

L'action de la Banque de France est sans changement à 3,990, son cours de la veille.

Le Crédit Foncier ne s'écarte guère du cours de 4,120. Il doit être tenu compte dans l'énumération des bénéfices qui composeront le dividende de l'exercice des plus-values sur réalisations de valeurs.

La Banque de Paris est très ferme à 780 fr. Il convient de signaler la très sensible amélioration de certains groupes de valeurs de son portefeuille, telles que les obligations Bayrouth-Damas-Hanran demandées à 319.

La Société Générale conserve le cours de 482 fr. Le pair serait la conséquence naturelle de la progression de ses bénéfices qui sont de 2,943,180 francs depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Le Crédit Lyonnais et bien tenu à 782 fr. Son portefeuille commercial qui était de 430

millions en 1882 atteint aujourd'hui le chiffre de 512 millions.

Les Chemins Economiques valent 433 fr. Informations financières. — Afin de faciliter l'achat des titres du Mont de Piété de Tunisie, la société en autorise l'acquisition en 4 versements de 125 fr. échelonnés jusqu'en avril 1893.

## Chronique Locale

### ET DE LOUEST

Le thermomètre est descendu ce matin à 1 degré au-dessous de zéro.

On a constaté de la glace en plusieurs endroits. Le vent se tient au nord-est.

Nous avons reçu hier la lettre suivante :

Tours, le 16 octobre 1892.

Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois,

Comme le « propriétaire » qui, dans la *Petite Loire* de samedi dernier, exprime son sentiment au sujet du désordre qui règne au Jardin de viticulture de Saumur, je viens vous signaler le mécontentement que les étrangers éprouvent en voyant un semblable gâchis, qui menace de s'éterniser.

Comme cet honorable propriétaire je suis venu, il y a un an, au Jardin de viticulture pour y étudier les remarquables collections de vignes françaises et américaines que possède cet admirable jardin.

Je fus étonné de voir les travaux bizarres qui s'y faisaient pour couvrir vers un bassin, alors non commencé, l'eau nécessaire à l'arrosage, toujours si bienfaisant.

Des ouvriers, auxquels je demandais pourquoi on employait, dans ces terrains peu affermés, une canalisation en ciment me répondirent que les plans de ces travaux et de ces combinaisons avaient été conçus, calculés et étaient surveillés par un ingénieur que j'ai aperçu, du reste — et que la *Petite Loire* appelle irrévérencieusement un *bourru* et un *Potard*.

Cet ingénieur aurait fait ses études à Paris; mais on ne put me dire à quelle école! Comme il n'existe à Saumur aucune fonderie, il aurait songé à protéger le commerce local, ou à favoriser un frère et ami, en employant des tuyaux en ciment. Je fus alors fort surpris du peu de science de cet ingénieur, car des joints en ciment relient toujours très mal entre eux des tuyaux à souder, et ne peuvent résister à une pression même légère.

C'est d'une science élémentaire!

Apparemment, aucune étude n'avait été faite, aucun projet présenté à une Commission municipale, aucun devis accepté; et personne n'avait dû approuver le plan de cet ingénieur

— assurément original — dont la responsabilité me parut bien engagée. On m'affirmait alors que, comme la France, il était assez riche pour payer sa gloire et racheter ses fautes.

Je suis revenu, cette année, constater les quelques ravages que le phylloxéra a faits dans ce magnifique jardin, ceux de la grêle, ceux de la gelée, et j'ai vu surtout, hélas! ceux que l'ingénieur sus-nommé avait commis dans les allées du vignoble. Les tuyaux en ciment ont dû être retirés de leur cercueil, le bassin en ciment se fendille, les joints ont éclaté, et les visiteurs à leur tour éclatent... de rire!

Assez curieux par nature, j'ai interrogé, hier, sur ces faits, un des conseillers municipaux de votre ville, un de ces hommes compétents, instruits, impartiaux, distingués, un de ceux, en un mot, que le suffrage universel a choisi parmi cette pléiade d'hommes supérieurs que possède le parti républicain de Saumur, et je lui ai demandé pourquoi ou avait fait venir cet ingénieur étranger.

On m'a ri au nez; et j'ai appris — non sans stupéfaction — que cet ingénieur avait fait toutes ses études dans une Ecole de pharmacie.

Je ne veux, en aucune façon, me mettre mal avec les pharmaciens, ces membres honorables d'une corporation qui tient en ses boudoirs et ses pots notre vie et la santé de notre corps qui n'a pas, hélas! la résistance du ciment. Mais il m'est bien permis de dire qu'il ne suffit pas d'avoir manié un irrigateur, de s'en être servi ou d'en avoir glissé le contenu aux autres, pour connaître les principes de la science des irrigations.

Vous riez, cher Monsieur; mais l'ingénieur-pharmacien ne rira pas quand il faudra payer les pots cassés, c'est à dire les erreurs du plan élaboré dans son crâne d'homme bourru et potard (voir la *Petite Loire*), sans qu'aucun crédit ne lui ait été ouvert, ni aucune autorisation donnée. Ses malades ne lui ont jamais adressé de plaintes — que nous sachions — sur la valeur de ses remèdes; mais les contribuables entendent d'une toute autre oreille, quand ils voient gaspiller l'argent des contributions qu'ils paient.

A moins que les frères et amis que l'ingénieur-pharmacien possède au sein de la Municipalité ne ferment les yeux, et ne croient les finances de la ville assez prospères pour payer les études d'un ingénieur assurément bien malheureux qui a voulu voir si les tuyaux en ciment pouvaient remplacer ceux en fer et en caoutchouc, pour y faire circuler des laxatifs — dont l'eau est un spécimen bien innocent.

Certainement, si, malgré les données de la science, très positive à cet égard, les *tuyaux en ciment* avaient résisté à la pression, l'inventeur eût pu réclamer la croix du Mérite agricole, après laquelle — comme lui — nous courons tous plus ou moins.

N'a-t-on pas escompté, par avance, les merveilleux résultats recherchés et espérés par notre hydraulicien, en le nommant président de la commission municipale chargée de l'administration du Jardin de viticulture? Maintenant que l'échec est complet, que va-t-on faire? Il est toujours dur de rendre ses galons!

On ne doit jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, a dit notre excellent fabuliste, messieurs du Conseil! Il a dit aussi:

Soyez plutôt maçon si c'est votre métier.

Monsieur l'ingénieur; à moins cependant que vous préféreriez être franc-maçon. Par le temps qui court, la spéculation est bonne, rapporte pis mal, et on ne court aucun risque. Serait-ce votre cas?

Ouvrez la caisse! Mais, de grâce, pas celle de la ville de Saumur!

UN VITICULTEUR TOURANGEAU.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Dans le service d'hiver mis en vigueur sur le réseau d'Orléans le 15 octobre, nous remarquons les améliorations suivantes:

Le train qui part de La Flèche pour Saumur à 10 h. 25 du matin en partira à 10 h. 35 et sera en correspondance avec le train venant de Sablé qui arrive à La Flèche à 10 h. 30.

Le passage à niveau de la Rabaterie, situé entre les stations de Joué et de Montbazou, est desservi par un arrêt de trains légers.

### APPEL DE RÉSERVISTES ET DE TERRITORIAUX

Bouleversement complet, dit le *Gaulois*, dans le règlement des appels de réservistes et territoriaux, par suite de la nouvelle répartition des classes.

Seront dorénavant convoqués les années de millésime impair, les réservistes se trouvant dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années de service en cette qualité et affectés à des régiments dits de « réserve ».

Seront convoqués les années de millésime pair les réservistes se trouvant dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années de service et affectés aux régiments actifs.

Ce sont les classes de 1883, 1886 et 1887, des régiments de réserve, qui seront convoquées l'an prochain, et, en 1894, les mêmes classes des régiments actifs.

Il n'y aura point de convocation pour les territoriaux avant 1896. Les classes de 1880 et 1881 seront alors appelées; mais les officiers seront, dans l'intervalle, réunis pour accomplir des stages.

Quant aux hommes de la réserve territoriale, ceux de la première année de passage devront assister à une revue annuelle, au chef-lieu de canton, le jour des opérations du conseil de révision.

La classe de 1872 répondra l'an prochain à

cette obligation, et les classes plus jeunes suivront chaque année.

### L'IMPÔT DES VIGNES

Une décision présidentielle rendue sur les propositions des ministres des finances et de l'agriculture, porte qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, les vignes constituées ou reconstituées au moyen de porte-greffes, seront admises comme celles plantées en producteurs directs à jouir de l'exemption d'impôt prévue par la loi du 1<sup>er</sup> décembre 1887 et pendant quatre années.

Toutefois, les vignes déjà plantées qui n'étaient pas encore greffées le 1<sup>er</sup> janvier 1892, jouiront de la même exception et pour le même laps de temps.

### UNE TAXE SUR LES VÉLOCIPÈDES

Holà! les bicyclistés! Oyez tous!

L'inventeur des bicyclettes, tricyclettes, bicyclettes et autres genres de vélocipédie, peut se flatter d'avoir rendu un fameux service à nos gouvernants. Sans son heureuse invention, le budget de la France, lequel s'élève pour 1893 à près de trois milliards et demi, n'aurait pas pu s'équilibrer!!!

Au dernier Conseil des ministres, M. Rouvier a proposé d'établir une taxe annuelle sur les vélocipèdes d'agrément, en assimilant aux voitures ces instruments de locomotion.

Cette taxe, que l'administration des contributions directes percevrait d'après les règles déjà appliquées pour les voitures, serait de dix francs par vélocipède.

La taxe serait réduite à cinq francs par an pour les vélocipèdes employés par le commerce. Les vélocipèdes employés pour les services militaires ou administratifs seraient exemptés de tout impôt.

On évalue à 2 millions le produit total de la taxe.

L'État abandonnerait aux communes le quart de ce produit, soit 500,000 francs. Il resterait ainsi pour le budget une somme de 4,500,000 francs qui assurerait l'équilibre du prochain budget.

On estime à 225,000 environ le nombre des vélocipèdes; sur ce nombre, 25,000 seraient exemptés.

### FAUX BILLETS DE BANQUE

On signale aujourd'hui la circulation de nombreux billets faux de 100 fr., très faciles à reconnaître, du reste, car, au lieu de: « le contrefacteur est puni des travaux forcés », on lit: « le contrefacteur est puni des travaux forcés ».

### MORT DE M. ORGERIE, MAIRE DE BAUGÉ

Nous apprenons la mort de M. Orgerie, maire de Baugé, qui a succombé dimanche soir, à six heures.

## SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOU DRAS

XVIII

Léonce, de retour à Paris, avait repris sa vie accoutumée, pour tout ce qui avait rapport à ses occupations de la matinée; mais dès que le soir venait, au lieu d'aller dans le monde ou au spectacle, il se réunissait à son oncle et à Éléonore, qui avaient déjà fait leur établissement d'hiver. Ces soirées étaient habituellement tristes. M. Loubert y paraissait préoccupé, Léonce y apportait une mélancolie dont il ignorait la cause, et Éléonore semblait inquiète de ces dispositions de son père et de son cousin. Celui-ci cependant faisait tout ce qu'il pouvait pour animer cet intérieur, mais ces efforts, qu'il n'avait pas l'art de dissimuler, ne servaient qu'à mettre en relief le découragement ou le trouble de son âme. M. Loubert lui-même s'apercevait que son neveu n'était plus ce qu'il avait laissé une semaine auparavant, lorsqu'il était parti pour aller

chercher sa fille en Normandie.

— Ton cousin a quelque chose, dit-il un matin à Éléonore. C'était bien la peine d'acquiescer de l'esprit pour devenir ennuyeux. Je l'aimais mieux comme il était autrefois. Quelle est ton idée sur sa tristesse?

— Je la vois sans me l'expliquer autrement que par la continuation du travail qui se fait en lui. C'est une grande affaire d'apprendre en même temps à connaître les hommes et les choses.

— Qu'il envoie tout au diable; il en sait assez maintenant. Du reste, comme cela te regarde plus que moi, tu devrais lui en parler aujourd'hui même. Si tu veux, après notre dîner, je me retirerai un instant dans mon cabinet, et vous pourrez avoir une longue explication ensemble.

— Mais, mon père, je n'ai pas le droit de demander à mon cousin pourquoi il est triste. Je ne suis pas encore sa femme et je ne la serai peut-être jamais.

— Pourquoi cela? demanda M. Loubert avec une précipitation qui décelait une grande anxiété.

— Parce qu'il ne parle plus de ce mariage; parce que tout le monde le recherche

maintenant; parce qu'enfin je crois qu'il ne m'aime pas.

Éléonore prononça ces dernières paroles avec une légère altération dans la voix; mais son père ne s'en aperçut pas, et il s'écria avec colère:

— C'est votre faute, Mademoiselle! il ne vous a pas semblé suffisant d'épouser un homme qui n'avait que de la fortune, vous avez voulu qu'il eût aussi de l'esprit, et quand ce moment est arrivé, c'est-à-dire quand votre cousin a pu se rendre un compte exact de sa situation, il a parfaitement compris qu'il pouvait faire mieux que de vous épouser: voilà ce que c'est que de toujours calculer.

M. Loubert oubliait en cet instant qu'il avait aussi calculé qu'il était préférable de se hâter. Éléonore s'en souvint, mais elle n'en parla pas, car elle était de ces personnes prudentes et avisées qui pensent qu'il n'y a jamais de profit à embarrasser quelqu'un dont on dépend. Elle se borna donc à répondre:

— Il me semblait, mon père, que vous aviez donné votre approbation à tout ce qui s'est fait. Si j'ai bonne mémoire, vous souhaitiez que mon cousin fût en état de vous aider dans la gestion de vos nombreuses affaires.

— Eh bien! maintenant qu'il en est parfaitement capable, quelle raison as-tu encore à me donner pour différer une explication qui peut amener un résultat?

— Je n'en ai aucune; seulement je trouverais plus convenable que cette explication fût provoquée par vous: qu'en pensez-vous?

— Je pense que je suis tellement irrité, qu'il ne serait pas impossible que je gâtasse les affaires au lieu de les arranger. Néanmoins, si tu t'obstines à te taire, je parlerai, et ma foi! si je m'y prends mal, ce sera de ta faute.

— Alors, mon père, se hâta de répliquer Éléonore, si mon cousin vient ce soir, j'aurai une explication avec lui, je vous le promets: le désir de vous complaire me donnera la force de vaincre ma répugnance pour une démarche de cette nature.

Cette promesse rassura M. Loubert, et il quitta sa fille, fort satisfait de sa soumission et plein de confiance en son habileté. Peu d'instants après, il était chez son collègue de La Loue.

— Où en est mon affaire, mon cher ami? lui demanda-t-il après qu'ils eurent échangé quelques propos insignifiants?

M. Orgerie était un ancien officier. Ses obsèques ont eu lieu hier mardi, à trois heures.

#### LES CONSERVES ALIMENTAIRES. — UNE AFFAIRE ENTERBÉE

La ville de Cholet, qui s'était mise sur les rangs pour obtenir la création, dans ses murs, d'une fabrique de conserves alimentaires, peut faire son deuil de l'installation qu'elle sollicitait et sur laquelle elle avait compté.

Tout récemment, en effet, rapporte le *Courrier du Centre*, M. de Freycinet a fait part aux représentants du Conseil municipal de la ville de Niort, venus pour l'entretenir d'une question intéressant leurs concitoyens, de son intention de renoncer à son projet de création de fabriques de conserves de viande, en France. Voici en quels termes le rapporteur de la délégation niortaise a fait part à ses collègues de la décision ministérielle :

« M. Antonin Proust, chargé par le ministre de la guerre d'étudier différentes questions relatives à l'administration des régiments par eux-mêmes, a fait remarquer, au sujet des usines de conserves, qu'il est sur ce point impossible de rien entreprendre; que les prix de revient, d'après l'enquête qu'il a ordonnée, sont d'un tiers supérieurs au prix de revient des conserves fournies par l'Amérique. »

On n'a jamais ignoré au ministère de la guerre que les conserves de viandes fabriquées en France deviendraient plus cher que celles livrées par l'étranger, mais on savait parfaitement qu'elles seraient d'une qualité très supérieure que celles que l'on donne actuellement à nos malheureux soldats, qui souvent refusent d'en faire usage et préfèrent manger leur pain sec.

Là n'est donc pas la raison qui fait changer si subitement d'avis le ministre de la guerre; car à qui fera-t-on accroire qu'un gouvernement qui dépense tant d'argent à tort et à travers, reculerait devant une dépense d'un ou deux millions à peine pour assurer à l'armée, en cas de guerre surtout, une nourriture saine et fortifiante ?

Il est bien regrettable que M. de Freycinet et son entourage ne vivent pas un peu de la vie des camps; il se seraient bientôt rendu compte de ce que valent en général les fameuses conserves d'Amérique auxquelles ils n'ont sans doute jamais goûté! (*Petit Courrier.*)

#### CURIEUSE DÉCOUVERTE A ANGERS

On a découvert lundi, dans la cour de la gendarmerie, en faisant une tranchée pour l'écoulement des eaux, un tombeau renfermant le corps de Michel Villoseau, évêque d'Angers, mort en 1260, et renfermant la croix, l'anneau et la patène de l'évêque qui avait été inhumé dans la chapelle des Jacobins qu'il avait, lui-même, fait construire.

— Elle est en très bon train. J'ai vu le ministre hier; il m'a parlé de vous de la manière la plus flatteuse. Mais à propos, savez-vous que votre futur gendre a fait une demande pour être présenté au roi ?

— Voilà la première nouvelle que j'en reçois: d'où la tenez-vous? Elle me paraît suspecte.

— Je crois que vous auriez tort de la révoquer en doute, car elle est répandue par des gens qui n'avancent jamais légèrement ces sortes de choses. J'ajouterai que le ministre a rencontré le baron Granval, et qu'il en a la tête tournée. Vous voyez que tout va à merveille, et que cette pairie ne peut échapper à vos petits-enfants. Seulement ils la tiendront peut-être de leur père au lieu de la tenir de vous, ce qui revient absolument au même pour eux.

M. Loubert, malgré la merveilleuse facilité avec laquelle il oublie celles de ses actions qui n'étaient pas parfaitement loyales, fut un moment embarrassé en songeant que c'était surtout à M. de La Loue qu'il avait parlé de l'incapacité de son neveu, et pour effacer ce fâcheux souvenir il répondit :

— Je désire beaucoup que mon neveu jus-

#### TOURS. — La clôture de l'Exposition. — C'était lundi la dernière journée.

Nos campagnards en ont profité pour venir en foule jeter un dernier coup d'œil sur les galeries.

A cinq heures a eu lieu la fermeture; les gardiens ont dû faire sortir une foule considérable.

Quelques coups de canon et l'Exposition de 1892 a vécu.

La *Croix de Touraine* parle d'un déficit de plus de 200,000 fr. que laissera cette Exposition.

#### EMPOISONNEMENT PAR LES CHAMPIGNONS

Ce n'est pas la première fois que nous avons à constater des empoisonnements par les champignons.

Dimanche, dans la journée, Louis Bois, demeurant à Tours, rue du Grand-Marché, n° 73, étant allé se promener à la Membrolle, ramassa de superbes champignons.

Rentré chez lui, il les apprêta lui-même et les trouva, paraît-il, fort bons. Dimanche soir, vers cinq heures, il fut trouvé étendu rue des Acacias. On le ramassa et on le transporta chez M. Lesourd, pharmacien, qui lui administra de suite un vomitif, en attendant l'arrivée du docteur Delattre qui, après l'avoir examiné, ordonna son transport immédiat à l'hôpital.

Toutefois, nous apprenons qu'aujourd'hui le malade est hors de danger.

#### MONUMENT COMMÉMORATIF

Dans l'après-midi de dimanche a eu lieu à Saint-Mélaine, près de Laval, l'inauguration du monument commémoratif élevé par la Société « le Souvenir français » sur l'emplacement du combat livré le 18 janvier 1871. Cette rencontre marque le point extrême atteint dans l'Ouest par les troupes allemandes.

Le monument, situé à deux kilomètres de Laval, sur la route du Mans, se compose d'une pyramide de pierre blanche, reposant sur un socle de granit; il porte comme ornement des palmes et une tête de femme voilée, la patrie en deuil, due au ciseau de M. Legueult.

La cérémonie a commencé par la bénédiction du monument par le grand-vicaire du diocèse de Laval. Des discours ont ensuite été prononcés par le préfet de la Mayenne, le général Madelon, le maire de Laval, M. Le Breton, sénateur, M. d'Elva, député de la Mayenne, et par M. de Beylié, qui a pris part au combat comme mobile de l'Isère. Une compagnie du 124<sup>e</sup> d'infanterie a rendu les honneurs militaires.

#### UNE NOUVELLE MODE

Une nouvelle mode qui nous arrive directement d'Amérique :

Désormais, on ne se contente plus, pour faire

tifier la bonne opinion que le ministre a de lui, et mon intention bien arrêtée est de m'effacer complètement dans cette affaire. Tenez-vous donc pour dit, mon cher de La Loue, que si Granval peut rendre de plus grands services que moi au Luxembourg, je serai charmé que le choix du roi tombe sur lui.

— Je n'attendais pas moins de votre désintéressement. La chambre des pairs est si monarchique, si dévouée, qu'elle n'a pas besoin de se recruter parmi les fidèles comme vous; au lieu qu'au Palais-Bourbon, les hommes de votre trempe sont rares, mon cher Loubert. Croyez-moi, restez avec nous; le roi vous en saura gré, et à la première occasion, il récompensera votre zèle.

— Vous savez que je n'ai pas d'ambition, dit M. Loubert négligemment.

— Je le sais, et je suis prêt à le dire à qui voudra l'entendre. Je m'y connais un peu.

Les deux députés se regardèrent sans rire. M. Loubert en avait, d'ailleurs, peu envie pour le moment.

— Que me conseillez-vous? demanda-t-il après quelques instants de silence.

(A suivre.)

part d'une naissance, d'employer la formule banale: « La mère et l'enfant se portent bien. » On envoie une petite carte portant le nom de l'enfant, la date de la naissance et... le poids du nouveau-né. Impossible de trouver une meilleure formule pour vanter son produit.

#### État civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 18 octobre. — Léon Aufrisson, rue de Fenet.

##### MARIAGES

Le 19 octobre. — Joseph-Alexandre Madière, employé de commerce, a épousé Aimée Baumard, sans profession, tous deux à Saumur; — Ludovic-Auguste Gautier, employé de commerce, a épousé Blanche-Célestine Lormeau, couturière, tous deux à Saumur.

La Direction du Journal LE TABAC, 5, boulevard des Italiens, à Paris, expédie en province, franco à domicile, 25 cigares de luxe depuis 7 fr. 50 c. spéc. f°.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>re</sup> itinéraire: 1<sup>re</sup> classe, 86 fr.; 2<sup>e</sup> classe, 63 fr. — Durée: 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Onest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2<sup>e</sup> itinéraire: 1<sup>re</sup> classe, 54 fr.; 2<sup>e</sup> classe, 41 fr. — Durée: 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2, pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

#### AVIS AUX CHASSEURS

La Compagnie d'Orléans, en vue de simplifier l'enregistrement des chiens accompagnés et d'éviter une perte de temps aux personnes qui les accompagnent, fait délivrer des billets simples et d'aller et retour pour le transport des chiens. Ces billets sont délivrés aux guichets de distribution des billets de voyageurs.

#### BOURSE DE PARIS

Du 18 Octobre 1892

3 0/0 . . . . .	98 90
3 0/0 amortissable . . . . .	99 40
4 1/2 . . . . .	105 85

#### Bibliographie

*DUCHESSE!* par Carolus d'Harrans et J. France. — Un vol. in-18. — Prix: 3 francs. Chamuel et C<sup>e</sup>, éditeurs, 29, rue de Trévise, Paris.

Carolus d'Harrans et J. France, deux romanciers déjà bien connus et justement appréciés, ont écrit en collaboration cette œuvre, dont, autant à cause de son intérêt dramatique que de son but moral, nous conseillons vivement la lecture. *Duchesse!* sera un des livres favoris des longues soirées de l'hiver où nous entrons.

En vente à Saumur, chez M. MILON, libraire, rue d'Orléans, n° 46.

#### LE CŒUR D'YVETTE

Une agréable surprise pour nos aimables lectrices. Après trois ans de silence, Jules Klein publie une nouvelle et ravissante valse pour piano: LE CŒUR D'YVETTE, qui fait fureur à Paris. L'auteur de la plus jolie valse du monde — FRAISES AU CHAMPAGNE — a répandu dans sa nouvelle œuvre des trésors de mélodie, de sentiment et d'originalité, qui font du CŒUR D'YVETTE le grand succès du jour.

Rappelons le brillant répertoire de Jules Klein: *Les Framboises, Dernier Sourire, Nuage de Dentelle, Parfums Capiteux, Vierge de Raphaël, Lèvres de Feu, Patte de Velours, Cuir de Russie, Pazza d'Amore, Cerises Pompadour, Au Pays Bleu, valse; Radis Roses, mazurka; France Adorée, marche nationale; Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, Coup de Canif, polkas; Un Rêve sous Louis XV, Royal-Caprice, gavottes.*

Ajoutons que LE CŒUR D'YVETTE, valse, a paru admirablement arrangée pour le Chant, comme les deux délicieuses Valses Chantées FRAISES AU CHAMPAGNE et LES FRAMBOISES.

Chaque œuvre franco: fr. 2,50 en timbres-postes (à 4 mains 3 fr.) adressés à COLOMBIER, Editeur, 6, Rue Vivienne, à PARIS (E. Gallet, Successeur).

#### Marché de Saumur du Samedi 15 Octobre

Froment-commerce, l'hectolitre	16 75	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	16 35	Veau	1 60
Méteil	14 15	Mouton	2 40
Seigle	12	Porc	1 60
Orge	11	Poulets la couple	3 50
Avoine	9	Dindonneaux	12
Sarrasin	11	Oies	4 50
Haricots blancs	22	Canards	9
Haricots rouges	20	Beurre le kilog.	2 70
Fèves	12	(Eufs la douzaine	1 25
Noix	12	Foin, la charretée de	780 kilog.
Châtaignes	12	780 kilog.	110
Sel les 100 kil.	15	Luzeine	110
Son	14	Paille	47
Pommes de terre, la barrique,	10	Huile de noix, 50 kil.	130
Farine, la culasse de 157 kilog.	52	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité	500
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	id. 2 <sup>e</sup>	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 31 66	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 28 33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
		Charbon de terre	4 50

#### Cours des Vins.

##### Rouges.

Souza et environs . . . . .	la barrique	100 à 115
Champigny . . . . .	—	110 à 120
Varrains . . . . .	—	100 à 115
Bourgueil . . . . .	—	110 à 120
Restigné . . . . .	—	100 à 115
Chinon . . . . .	—	100 à 115

##### Blancs.

Coteaux de Saumur . . . . .	la barrique	100 à 110
Ordinaires, environs de Saumur . . . . .	—	90 à 100
Saint-Léger et environs . . . . .	—	70 à 80
Varrains et environs . . . . .	—	90 à 100
Le Puy-Notre-Dame et environs . . . . .	—	70 à 80
La Vienne . . . . .	—	60 à 70

Cidre de Bretagne . . . . .	la barrique	38 à ..
Cidre de Normandie . . . . .	—	42 à ..

Eau-de-vie, droits non compris . . . . .	l'hectolitre	..
Vinaigre de vin . . . . .	—	..

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelle, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

#### PILULES MARTIALES

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trememoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que :

**Anémie, Chlorose, Eczéma.**

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

#### P. ANDRIEUX

Le meilleur des éclairages, l'ORIFLAMME

2, 25 le bidon de cinq litres.

Huile à brûler, triple épuration,

le 1/2 kilog., 40 c.

Bougie première, le paquet 75 c.

— extra, — 80 c.

Chandelle perfectionnée, 2 k. 430 1 90

#### BAISSE DE PRIX SUR LE SUCRE

Toutes nos marchandises sont vendues au plus juste prix, et sont de qualité irréprochable.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**Faillite Michel Ecot**

Par ordre de M. le juge-commissaire,

En exécution de l'article 566 du Code de commerce,

MM. les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite du sieur Michel Ecot, ex-banquier à Montreuil-Bellay, sont invités à se rendre, munis de leur bordereau, chez le syndic de la faillite, M. Ludovic Proust, 43, rue Dacier, à Saumur, chez lequel les bordereaux restés au greffe sont déposés, à l'effet de toucher un premier dividende de 10 0/0, en trois séries, au jour fixé par la lettre individuelle.

1° Le lundi 24 octobre, du n° 1 au n° 90, de 1 heure à 4 heures.

2° Le mardi 25 octobre, du n° 91 au n° 152, de 1 heure à 4 heures.

3° Le mercredi 26 octobre, du n° 153 au dernier, de 1 heure à 4 heures.

**A LOUER MAISON NEUVE**

Avec ou sans écurie

Place du Port-Saint-Nicolas, 3.

S'adresser à M. FAVRON, rue de la Comédie, 21.

**A LOUER UNE MAISON**

Dans un quartier commerçant de Saumur.

S'adresser au bureau du journal

**AU CORDON BLEU**

Bureau de Placement

DES DEUX SEXES

Tenu par M<sup>me</sup> ANNA

5, Rue du Puits-Tribouillet.

**Changement de Domicile**

M. JOUAN, Entrepreneur de Peinture, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'à partir du 25 Septembre les commandes seront reçues rue de la Porte-Neuve, n° 7.

**Maison à Louer AVEC ECURIE, REMISE, JARDIN,**

33, rue de Bordeaux.

S'y adresser.

**A LA VILLE DE PARIS**

On demande un Apprenti.

**FÊTE DE LA TOUSSAINT**  
**Maison L. CÔCHET**  
20, Rue du Portail-Louis — Saumur  
**BON MARCHÉ SANS PRÉCÉDENT**

Solde de toutes les Couronnes en Métal et Porcelaine.

**Epicerie Centrale**

28, Rue Saint-Jean.

**CAVES ET ENTREPOT** | **TÉLÉPHONE** | **DÉPENDANCES**  
Rue de Fenel. | Reliant tous les services | Place Cendrière.

L'Epicerie Centrale s'occupe exclusivement de la vente directe aux consommateurs de **SPIRITUEUX** et de **PRODUITS ALIMENTAIRES** de tout 1<sup>er</sup> CHOIX et avant tout **ABSOLUMENT NATURELS**. En un mot, établir la vérité dans le commerce des denrées alimentaires, voilà ce que la maison **ANDRIEU** met en pratique et lui vaut tout son succès, ce qui lui permet de vendre 5 ET 10 POUR 0/0 meilleur marché que n'importe quelle maison SIMILAIRE. Une maison dont la vente est très importante est souvent mieux placée que tout autre par suite de l'importance de ses achats et peut, pour cette raison, donner des marchandises toujours fraîches aux meilleures conditions de bon Marché.

**Bougie Phocéenne bonne qualité**  
le paquet 0,70

**BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE**  
DEMANDEZ LE CATALOGUE

28 et 30, rue Saint-Jean, Epicerie Centrale.

NOTA. — Supposant ce renseignement peu intéressant pour la clientèle, j'estime inutile d'indiquer le mode d'éclairage de mes magasins.



**MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR**  
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

**BANDAGES HERNIAIRES**

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

de **WICKHAM**, Chirurgien-Herniaire

Membre du Jury de l'Exposition Universelle Internationale de 1889,

Rue de la Banque, 16, à Paris

**SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON**

Seul dépôt: chez M<sup>me</sup> Veuve **LARDEUX**, coutelier bandagiste

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

**Grande Epicerie Parisienne**

33, rue d'Orléans, au coin de la rue Dacier

Vendre bon AVANT TOUT

**IMBERT Fils**

Maison de Confiance

Joindre la question AU Bon marché

Je mets le public en garde contre les agissements de maisons similaires, qui, pour paraître vendre meilleur marché que moi, dénaturent la dénomination des articles. Ainsi, quand on vous offre de la bougie première à 0,75, de l'extra à 0,80 le paquet, **ce n'est pas vrai**; on vous vend de la deuxième pour de la première et de la première pour de l'extra.

J'appelle les choses par leurs noms. Je vends la bougie Phocéenne bonne qualité ou 2<sup>e</sup>, 0,75 le paquet; la Phocéenne ou 1<sup>re</sup>, 0,80; la bougie Fournier extra-supérieure, 0,90, et la bougie à trous 0,90. — A qualité égale, je vends aussi **bon marché** que qui que ce soit et défie toute concurrence loyale. Le grand débit de ma vente va toujours augmentant; cela me permet de renouveler souvent mes stocks de marchandises et d'offrir ainsi à ma clientèle des produits de 1<sup>er</sup> choix, toujours bien frais. Je juge inutile de dire qu'ils sont tous *naturels*, car un négociant honnête ne doit pas, à sa connaissance, vendre des marchandises falsifiées.

Voilà comment je comprends le rôle de l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Vendez la marchandise pour ce qu'elle est, sous la dénomination commerciale. Et ainsi toujours dire la vérité à la clientèle.

P. S. — Tous mes services étant réunis dans le même local, cela permet de préparer et de livrer à domicile très rapidement les commandes qui me sont confiées. Je n'ai donc pas besoin de téléphone; de là une notable économie qui me permet de vendre très bon marché.

**PHARMACIE A. CLOSIER**

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Épicerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

**CABINET D'APPLICATION**

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

**GRANDE ÉPICERIE PARISIENNE**

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

**IMBERT FILS**

**INAUGURATION des Agrandissements**

Installation permettant un service rapide  
Magasins éclairés par l'Electricité.

Maison la plus importante de la contrée, vendant réellement meilleur marché que toute autre des produits de première qualité.

Consultez le Catalogue et comparez surtout la qualité des marchandises.

**LIVRAISONS A DOMICILE**

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**SAISON D'HIVER**

**MAISON CREMIEUX**

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Hiver pour Pantalons, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — **COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE** — Livraison Rapide.

**Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure**